



ACTUALITÉS



Françoise Plouviez-Diaz Sous Préfète et Bernard Michel Maire entourés des élus Benoît Riou, Marie-Laure Grall, et Thierry Maguerez.

Jeudi 10 août 2023, le maire, Bernard Michel et une délégation du conseil municipal ont reçu la sous-préfète de Morlaix, Françoise Plouviez-Diaz. En poste depuis mars dernier, le relais des services de l'état en faveur des collectivités, a pris connaissance des contours démographiques, économiques, sociaux et associatifs, ainsi que les projets qui concernent Saint-Servais. Les sujets abordés ont été notamment la Maison des assistantes maternelles, le centre de loisirs la source d'énergie pour le chauffage des bâtiments communaux. La sous-préfète a rappelé à ses interlocuteurs que les services de l'état accompagnent les projets des municipalités et des entreprises, notamment par la recherche de moyens de financement à travers les subventions qui aident à la réalisation des idées porteuses d'intérêts. *(Extrait du Télégramme)*

AGENDA



⇒ **Vendredi 1^{er} octobre** : Forum des associations et artisans à la mairie (allée de pétanque) le vendredi 1er septembre 2023 de 18h à 20h.

ETAT CIVIL



Mariages : Stéphanie MORVAN et Kévin HASCOËT se sont dit « OUI » le 12 août 2023.



AVIS AUX HABITANTS



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en septembre 2007 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



▪ Tonte de pelouse

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.



▪ Elagage

Les occupants des propriétés riveraines des voies communales sont priés **de couper la partie des haies qui occultent les panneaux routiers de la commune ou qui gênent le passage des véhicules et des piétons**.



▪ Chiens en divagation

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.

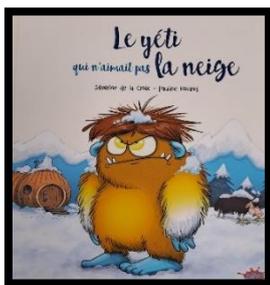
▪ Radars de vitesse

Des radars de vitesse mobiles ont été installés sur la commune dans le but de ralentir la vitesse des usagers. Nous vous informons que de nombreux excès de vitesse ont été constatés et que les relevés ont été transmis à la gendarmerie.



BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »

Des nouveautés (BD, Mangas...) au rayon enfant seront disponibles début septembre.



PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 2 septembre à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 3 septembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 9 septembre à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 10 septembre à 10h30 Pardon de SAINT-THEGONNEC et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 16 septembre à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 17 septembre à 10h30 Pardon de SAINT-SAUVEUR et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 23 septembre à 18h30 Pardon de LANNEUFFRET.

Dimanche 24 septembre à 10h30 Pardon de SAINT-CADOU et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE (Bénédictio de l'orgue).

AMICALE TROUZ AN DOUR

DERNIERS INTERCLUBS DE LA SAISON :

22 août : Plougourvest - 29 août : Guimiliau - Mercredi 6 septembre : Plouneventer

Pour la première fois le secteur du Ponant a organisé son propre inter clubs le mardi 8 août. Des bénévoles de chaque club se sont retrouvés pour la mise en place, le rangement du matériel et le service en salle. Plougar accueillait cette rencontre qui a connu une bonne fréquentation : 96 joueurs à la pétanque et 33 aux dominos. Notre club a remporté un prix.

VOYAGES 2024 :

La Fédération organisera 4 voyages en 2024. :

- Séjour raquettes du 4 au 10 février, dans le Jura
- Séjour à Madère du 6 au 13 juin
- Randonnée dans le Quercy du 15 au 22 juin
- Séjour ANCV en Charente Maritime du 9 au 16 septembre.

Vous trouverez le détail de ces sorties sur le site Générations mouvement 29.

A retenir également le spectacle de René Georges, magicien ventriloque, le 3 novembre 2023 à Plouescat.

ESPACE JEUNES



Séjour à île de batz au Village vacances rêves de mer.

Au programme :
Activités nautiques,
jeux troc patate,
balades, veillées
nocturnes...

U.S.S.S.S.D



La préparation physique et premiers entraînements de l'USSSSD sur le terrain de Saint-Derrien.

BULLETIN N°248– OCTOBRE 2023 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le jeudi 18 septembre 2023 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 39.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p>MAIRIE : 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p>ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserstder.jimdofree.com/</p> <p>ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04 Animatrice : tballieux.pro@gmail.com/ 07.89.02.91.20/Instagram : ej_stservais_stderrien</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p>Urgences : Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112 Gendarmerie 17</p>	<p>Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
--	--	--	---	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.